

Numéro 19

Mai 1988  
Dept. of External Affairs  
Min. des Affaires extérieures

## LA GUERRE DU GOLFE

par Francine Lecours

JUL 12 1988

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY  
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

La guerre du Golfe qui oppose l'Irak et l'Iran depuis sept ans est un des conflits les plus sanglants ayant sévi depuis 1945; le nombre des victimes est évalué à près d'un million. C'est l'Irak qui a déclenché les hostilités en septembre 1980, mais le conflit n'a toujours pas trouvé d'issue, malgré les efforts de médiation déployés par plusieurs pays et organismes. Ce conflit, déjà remarquable par sa durée, l'est aussi au niveau de la complexité de ses origines, du déroulement des opérations militaires, de l'intervention d'acteurs secondaires et de ses enjeux.

### LES ORIGINES DU CONFLIT

Le 22 septembre 1980, les troupes irakiennes ont envahi le territoire iranien jouxtant la frontière. Cette opération comportait une dimension conjoncturelle importante et s'inscrivait dans le cadre d'une dynamique plus globale des rapports irano-irakiens. Les motifs présumés de l'action irakienne sont nombreux et d'importance inégale.

Il semble que l'offensive irakienne avait d'abord pour but d'étouffer dans l'oeuf la révolution islamique de 1979, qui représentait une menace pour la stabilité du régime de Saddam Hussein. Ce dernier entendait prévenir l'éventualité que les chiites irakiens, qui constituent près de 60 p. 100 de la population, optent pour le modèle iranien. Le moment choisi pour engager les hostilités pouvait sembler opportun vu la situation chaotique qui régnait en Iran après la révolution politico-religieuse, conjoncture qu'envenimaient les revendications autonomistes de plusieurs groupes ethniques minoritaires (dont les Kurdes et les Arabes). L'intention déclarée de Téhéran d'exporter sa révolution, et ses ingérences dans la politique interne irakienne n'étaient pas pour rassurer Bagdad qui, en menant son offensive, espérait se rallier les Arabes du Khuzistan, province du sud-ouest de l'Iran aussi appelée Arabistan; ces derniers, disons-le, bénéficiaient

de l'appui de Bagdad. Les exhortations au soulèvement lancées par les mollahs de Téhéran à l'endroit des chiites irakiens étaient fréquentes et l'aide économique et militaire de l'Iran aux kurdes irakiens était substantielle. Peu de temps avant le début de la guerre, le Commandement suprême des forces armées iraniennes avait même annoncé la formation d'une "Armée révolutionnaire islamique pour la libération de l'Irak".

L'offensive irakienne avait également pour but de reprendre le territoire cédé à l'Iran en vertu de l'Accord d'Alger de 1975. Le problème concernant la frontière et la navigation sur le Chatt al-Arab (fleuve reliant le port de Bassora au golfe Persique) est particulièrement criant entre l'Iran et l'Irak et perdure depuis plus de trois siècles. Dès le XVe siècle, les puissances limitrophes, qui étaient alors les Empires perse et ottoman, se disputaient la maîtrise de ce fleuve. La zone frontalière arabo-persane, mal délimitée à l'époque, évolua vers quelque chose de plus défini à partir du milieu du XIXe siècle. Par la suite, plusieurs accords régissant ce litige furent conclus. Ils établissaient la souveraineté de l'Empire ottoman, et plus tard de l'Irak, sur le fleuve, tout en autorisant le passage des navires étrangers. L'Iran, insatisfait de ces ententes, parvint à signer l'Accord d'Alger avec l'Irak en 1975, au moment où ce dernier était considérablement affaibli par la guerre livrée aux Kurdes. L'Accord, conclu à l'avantage de l'Iran, stipulait notamment que la frontière irano-irakienne passerait par la ligne médiane du Chatt al-Arab, et non plus le long de la rive orientale du fleuve.

En troisième lieu, l'Irak estimait probablement que l'affaiblissement de l'Iran par la guerre servirait ses propres desseins dans la lutte que se livrent les deux pays pour la suprématie dans la région du Golfe.<sup>1</sup> Bagdad a su habilement tirer parti du malaise créé dans la région par l'avènement des intégristes musulmans en Iran. Vu leur position précaire, plusieurs monarchies arabes du Golfe, tout comme d'autres pays arabes,

n'ont pas tardé à soutenir l'effort de guerre irakien face à la menace khomeiniste.

Aux causes immédiates expliquant le début de la guerre du Golfe on peut ajouter des motifs historiques relevant de la rivalité ethnique arabo-persane et de la rivalité idéologique liée à l'antagonisme religieux (sunnisme et chiisme musulman). Après la conquête arabe du VII<sup>e</sup> siècle, l'Empire persan fut converti à l'islam. Au XVI<sup>e</sup> siècle, sous la dynastie des Séfévides, l'Iran adopta l'islam chiite comme religion d'État et devint par la suite le centre du chiisme. Dès lors, l'Iran, dont plus de 85 p. 100 de la population est chiite, s'est distingué du reste de la communauté musulmane qui est majoritairement composée de sunnites; sa suprématie sur les sectes chiites étrangères est aussi un facteur important. Les différences existant entre ces deux confessions musulmanes ne tiennent pas exclusivement au problème de la succession du prophète Mahomet; elles sont souvent dues à des réalités politiques et économiques différentes, selon que l'on appartient à un groupe ou à l'autre. Parmi les États arabes contemporains, seuls l'Irak et Bahreïn comptent une majorité de musulmans chiites au sein de leur population, même si, paradoxalement, les dirigeants irakiens sont tous de confession sunnite. Durant toute la période qui mena à la création de l'Iran moderne, ses dirigeants successifs s'employèrent à faire de leur pays une unité culturelle distincte du reste du Moyen-Orient, surtout à l'aide des arts et de l'architecture. L'apparition des idéologies nationalistes arabe et iranienne au XX<sup>e</sup> siècle contribua à diviser davantage les deux pays; l'Irak, adopta, à la fin des années 1960, une idéologie pan-arabiste assortie d'une dimension séculière importante au moment où le Shah d'Iran pratiquait une politique régionale ambitieuse.

## ÉVOLUTION DES HOSTILITÉS

Les opérations militaires ayant lieu dans le golfe Persique sont extrêmement meurtrières en raison des tactiques de combat employées. Ces opérations, qui comportent notamment des bombardements massifs de populations civiles et l'utilisation d'armes chimiques, diffèrent des guerres frontalières traditionnelles souvent observables dans les pays du tiers-monde.

Le début de la guerre a été précédé d'une abrogation unilatérale de l'Accord d'Alger par l'Irak qui cherchait à restaurer sa souveraineté sur le fleuve Chatt al-Arab. Une série d'incidents de frontières s'étaient produits au cours des douze mois antérieurs et avaient donné lieu à des accusations mutuelles entre les deux pays, exacerbant une situation déjà tendue.

Cela n'a cependant pas atténué l'effet de surprise causé par l'invasion irakienne du 23 septembre 1980, qui s'est soldée par l'occupation d'une large part du territoire iranien jouxtant la frontière. L'offensive s'est

surtout déroulée dans trois secteurs: en direction de Qasr-e-Shirin au nord, Mehran au centre et Susangerd/Khorramshahr au sud. Une partie du Khuzistan, province qui renferme les principales réserves de pétrole de l'Iran, passait aux mains des Irakiens. Dès 1981, toutefois, l'Irak a commencé à perdre certains avantages stratégiques, car l'Iran menait avec succès des attaques locales à l'aide de son infanterie (reprise du village de Bostan, levée du siège d'Abadan). Bagdad a donc opté pour une stratégie défensive et s'est dit prêt à accepter un cessez-le-feu conditionnel. Les positions au front sont demeurées sensiblement les mêmes jusqu'en mai 1982, au moment où les troupes irakiennes ont été repoussées presque jusqu'à la frontière. L'Iran n'allait pas se contenter d'exercer des pressions militaires contre le régime de Saddam Hussein, une fois ses territoires libérés. Des porte-parole iraniens insistèrent de plus en plus sur l'importance d'envahir l'Irak, étape à franchir pour aller "libérer Jérusalem". À la fin de l'année, l'Iran franchissait à son tour la frontière et ouvrait de nouveaux fronts sur le territoire irakien en direction de Bassora au sud, de Mandali au nord de même que dans la zone centrale, sans toutefois remporter une seule bataille décisive. Dès lors, Téhéran allait conserver une position offensive sur le terrain.

En 1983, trois offensives d'envergure ont permis à l'Iran de réaliser des gains territoriaux limités, principalement sur le front nord. L'infanterie iranienne a déclenché des attaques frontales massives contre les lignes irakiennes. La livraison de cinq avions de combats français *Super Etendard* équipés de missiles *Exocet* a augmenté l'efficacité des forces aériennes de l'Irak. Parallèlement à ses attaques contre des cibles stratégiques et économiques au cœur de l'Iran, l'aviation irakienne a ouvert le feu sur des navires marchands et des pétroliers circulant dans le golfe Persique, de même que sur le principal terminal pétrolier iranien de l'île Kharg. Contrairement à l'Iran qui n'a jamais cessé d'exporter son pétrole par voie maritime, l'Irak a été forcé, peu de temps après le début de la guerre, d'avoir recours uniquement à des pipelines pour ses exportations pétrolières.

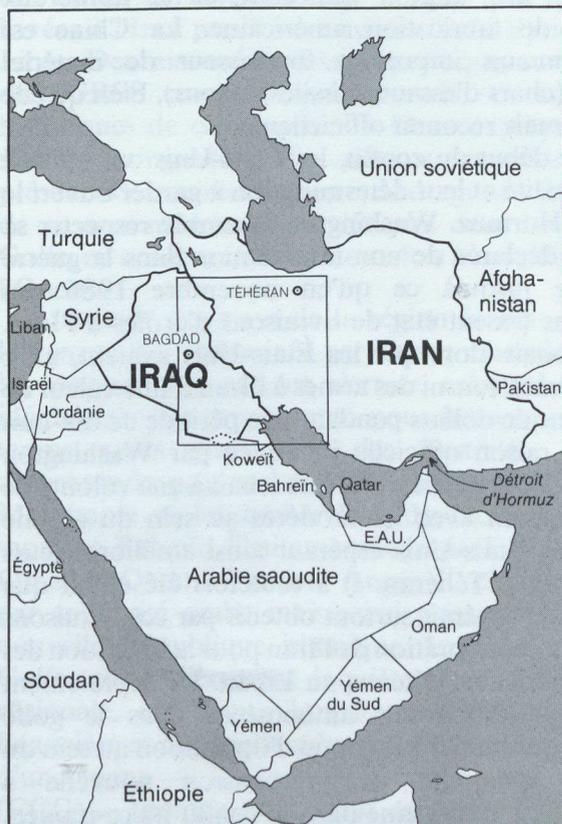
L'année suivante, une série d'offensives iraniennes sur le front sud et le front central ont entraîné la capture d'importants objectifs stratégiques, dont presque tous les champs pétrolifères des îles Majnoun au nord de Bassora. Tandis que s'intensifiaient les attaques aériennes déclenchées par les deux belligérants dans le golfe Persique, l'Irak a commencé à bombarder des agglomérations iraniennes, prélude à ce qui allait devenir "la guerre des villes". Suite à une requête de l'ONU, les deux parties ont interrompu, mais pendant neuf mois seulement, les attaques contre des zones civiles. Entre-temps, des allégations iraniennes faisant valoir que l'Irak utilisait des armes chimiques ont incité le Secrétaire général à faire appel à une équipe de

spécialistes pour mener une enquête. Ces derniers ont produit deux rapports, l'un en 1984 et l'autre en 1985, qui reconnaissent que des armes chimiques avaient été employées en Iran; en 1986, dans un rapport subséquent, on identifia le pays coupable comme étant l'Irak.

En 1985, l'Iran a engagé dans le secteur sud, au nord de Bassora, une offensive qui a entraîné de lourdes pertes humaines. Les troupes iraniennes ont également livré des combats sur le front nord dans les régions montagneuses du Kurdistan. Les raids aériens dans le golfe Persique se sont accentués. Jusqu'à maintenant, plus de 300 pétroliers battant différents pavillons ont subi les attaques de l'un ou de l'autre belligérant. La stratégie aérienne offensive de l'Irak vise à compenser la situation désavantageuse des forces terrestres du pays et à affaiblir l'Iran en réduisant sa capacité de production et d'exportation de pétrole. Les cibles iraniennes visées par l'aviation irakienne dans le golfe Persique sont surtout des terminaux et complexes pétroliers, des champs pétrolifères, et des pétroliers iraniens ou affrétés par l'Iran. Les attaques navales iraniennes sont surtout dirigées contre des navires soupçonnés de transporter des armes pour l'Irak. Enfin, au cours de l'année 1985, un rapport de l'ONU concluait que les deux États violaient systématiquement la Convention de Genève quant aux mauvais traitements infligés à leurs prisonniers de guerre.

Une offensive iranienne menée avec l'aide des rebelles Kurdes irakiens opposés au régime de Bagdad, a permis à Téhéran de réaliser quelques gains territoriaux en 1986 au Kurdistan, dans le nord-est de l'Irak. C'est toutefois la traversée du Chatt al-Arab par les forces iraniennes, suivie de la capture du port de Fao, qui s'est avérée d'une grande importance stratégique, car cette double opération ouvrait la voie à une éventuelle offensive en direction du port de Bassora, deuxième ville d'Irak en importance, et de Bagdad. Suite à cette défaite psychologique importante, les forces irakiennes se sont emparées de la ville iranienne de Mehran dans le secteur central du front, mais quelques semaines plus tard l'Iran reprenait la ville sans difficulté. Entre-temps, la guerre des villes se poursuivait touchant surtout les populations civiles iraniennes.

En janvier 1987, une offensive iranienne, "l'opération Kerbala-5" dirigée contre les lignes irakiennes à l'est de Bassora visait apparemment à occuper ou encercler la ville. Après six semaines de violents combats, l'Iran a mis fin à cette opération qui lui a permis d'occuper le secteur près de Shalamcheh et quelques îles sur le Chatt al-Arab. Téhéran n'a toutefois pas cessé de concentrer des troupes dans ce secteur, laissant croire à la possibilité d'une autre offensive au cours de l'hiver 1988. Par ailleurs, les deux belligérants ont continué aveuglément, à coup de missiles, leurs



À gauche, carte de la région du golfe Persique. À droite, agrandissement du secteur délimité sur la carte de gauche.

attaques contre des zones civiles, y compris Téhéran et Bagdad.

Une large part des approvisionnements mondiaux en pétrole passe par le golfe Persique, région stratégique s'il en est. Les États-Unis ont pris en 1987 des mesures pour faciliter la circulation des navires en déployant des forces aéronavales additionnelles dans le Golfe.<sup>2</sup> Suite à l'attaque de la frégate américaine STARK par l'Irak au mois de mai 1987, et après plusieurs requêtes du Koweït, Washington s'est engagé à escorter avec ses navires de guerre onze pétroliers koweïtiens battant pavillon américain. L'Union soviétique avait, peu de temps auparavant, loué quelques pétroliers soviétiques au Koweït. L'Italie, la France, la Grande-Bretagne et la Hollande ont secondé les forces américaines en déployant à leur tour des navires de guerre et des dragueurs de mines dans la région. La présence de bases iraniennes de lancement de missiles près du détroit d'Hormuz, à l'entrée du golfe Persique, a particulièrement préoccupé les autorités américaines. Téhéran a par ailleurs accentué sa propre guerre navale en recourant davantage aux vedettes d'attaque rapides armées de missiles et de lance-grenades. Ces événements ont entraîné plusieurs accrochages dans les eaux du Golfe entre les forces américaines et iraniennes.

La guerre du Golfe est riche en paradoxes, y compris en ce qui concerne l'évolution des hostilités. Depuis 1981, l'Irak a maintes fois proposé à l'Iran un cessez-le-feu qui, avec les années, a été graduellement libéré des conditions qui l'accompagnaient au début. Bagdad a fait appel à l'ONU et à d'autres organismes pour que des démarches de médiation soient entreprises. L'Iran, pour sa part, a posé comme condition d'un arrêt des hostilités le paiement de plusieurs milliards de dollars US en guise de réparations, et a longtemps exigé la destitution du président irakien Saddam Hussein. La détermination de l'Irak à mettre fin au conflit ne l'a cependant jamais empêché de recourir à certaines tactiques de combat, lourdes de conséquences à plusieurs points de vue. Citons ici l'utilisation d'armes chimiques<sup>3</sup> et les opérations militaires lancées contre des villes et des navires dans le Golfe. Étant donné les dégâts considérables qu'entraînent ces deux stratégies, et l'entrée en jeu d'acteurs extra-régionaux inquiétés par la guerre navale, cela ne rend que plus difficile un règlement du conflit par les deux parties. Si en adoptant ces stratégies de combat l'Irak pensait accélérer le règlement du conflit, comme plusieurs l'affirment, c'était compter sans la nature même du régime iranien fondamentaliste pour qui le nombre grandissant de ses "martyrs" n'est qu'une incitation à poursuivre les hostilités.

## INTERVENTION DES TIERS

Depuis le début de la guerre du Golfe, l'Iran et l'Irak

ont fait appel à divers fournisseurs d'armes. Dans son rapport de l'année 1987, l'Institut international de Stockholm pour la recherche sur la paix (SIPRI) répertorie cinquante-trois pays fournisseurs en tout; vingt-huit d'entre eux livrent des armes aux deux belligérants. Ces ventes d'armes et d'équipements militaires font l'objet de transactions ouvertes entre gouvernements, ou encore elles ont lieu par le biais d'entreprises privées, souvent sans que leur gouvernement en soit informé. Ainsi, on peut dire que dans le cadre de ce conflit, le commerce des armes ne se fait pas en fonction des affinités politiques ou de partis pris idéologiques.

Les deux principaux fournisseurs d'armes de l'Irak sont l'Union soviétique et la France; la première vend surtout des avions de combat, des chars d'assaut et des missiles AAM, ASM, SAM et ALCM<sup>4</sup> et la seconde différents types de missiles et des avions *Mirage*. D'autres pays lui fournissent des armes ou de l'équipement militaire; mentionnons le Brésil, l'Argentine, l'Égypte, la Jordanie et l'Italie. Du côté de l'Iran, les transactions sont moins officielles et plus difficilement vérifiables, plusieurs d'entre elles se faisant sur le marché privé international des armes. On sait cependant que des pièces de rechange et des armes de fabrication soviétique lui sont livrées par la Syrie, la Libye et la Corée du Nord; l'Iran achète aussi des systèmes auxiliaires et des pièces de rechange en provenance d'Israël et d'Europe de l'Ouest pour compléter son arsenal qui compte de nombreux éléments de fabrication américaine. La Chine est maintenant un important fournisseur de matériel militaire (chars d'assaut, missiles, avions), bien qu'elle ne l'ait jamais reconnu officiellement.

Dès le début du conflit, les États-Unis ont affirmé leur neutralité et leur détermination à garder ouvert le détroit d'Hormuz. Washington a semblé respecter sa politique déclarée de non-intervention dans la guerre du Golfe jusqu'à ce qu'en novembre 1986 des révélations fassent état de livraisons d'armes à l'Iran. On apprenait alors que les États-Unis avaient, avec l'aide d'Israël, fourni des armes à l'Iran d'une valeur de 12 millions de dollars pendant une période de dix-huit mois. La raison officielle invoquée par Washington pour justifier ces ventes d'armes tenait à une volonté de rapprochement avec les modérés au sein du régime iranien, les États-Unis espérant ainsi améliorer leurs relations avec Téhéran. Il a toutefois été établi que Washington espérait surtout obtenir par ces livraisons d'armes, la collaboration de l'Iran pour la libération des otages américains détenus au Liban. Le déploiement des forces aéronavales américaines dans le golfe Persique, qui suscite beaucoup d'opposition au sein du Congrès, a ajouté une dimension nouvelle à l'intervention américaine dans le conflit irako-iranien. Si l'on considère les raisons invoquées par les autorités américaines pour justifier cette opération militaire, on

peut douter de son succès. L'initiative de Washington n'a eu aucun effet dissuasif sur le déroulement de la guerre navale; la circulation des navires dans le Golfe est toujours compromise et les monarchies arabes se sentent plus menacées que jamais par un débordement du conflit. Si on l'évalue en terme de coûts-bénéfices, il semble qu'actuellement les risques de conflit armé avec l'Iran dépassent largement les avantages que retire Washington d'un renforcement de sa présence dans la région. L'idée de défendre le golfe Persique et ses ressources vitales a été développée avec la Doctrine Carter qui a mené à la création en 1980 d'une Force d'intervention rapide (RDF) pour cette région; l'administration Reagan a poursuivi ce programme pour lequel les dépenses n'ont cessé de s'accroître.

En 1980, l'Union soviétique a elle aussi affirmé son intention de demeurer neutre, mais il est permis de douter de son impartialité. En dépit de la prudence caractérisant sa politique face au conflit, des événements importants ont ponctué ses relations avec les deux belligérants. L'URSS, qu'un traité d'amitié et de coopération lie à l'Irak depuis 1972, a interrompu ses ventes d'armes à ce pays dès le début des hostilités pour offrir une assistance militaire à l'Iran. Devant le refus de Téhéran, Moscou a recommencé à vendre des armes à l'Irak en 1982. Depuis lors, l'Union soviétique s'efforce de maintenir des relations avec les deux adversaires en livrant des armes à l'Irak et en maintenant une coopération économique avec l'Iran; des armes de fabrication soviétique sont également livrées à l'Iran par l'intermédiaire de la Syrie et de la Libye. Des raisons liées à la géopolitique, aux relations de l'URSS avec le monde arabe et aux visées historiques de ce pays face à l'Iran expliquent cette stratégie singulière. Par ailleurs, mentionnons la présence de navires de guerre, de dragueurs de mines et de navires marchands soviétiques dans les eaux du Golfe, en nombre inférieur toutefois à ceux des pays de l'Ouest.

L'attitude des pays de la région face au conflit a largement été déterminée par les appréhensions et par les perspectives que ce dernier créait. Le facteur idéologique n'a pas compté pour beaucoup. Peu de temps après l'ouverture des hostilités, plusieurs dirigeants des pays arabes dont la Jordanie, le Maroc, la Mauritanie et les monarchies du Golfe — Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis (EAU), Koweït, Oman et Qatar — se sont rangés du côté de Bagdad, par solidarité arabe mais aussi pour s'opposer à la nouvelle République islamique. Les monarchies du Golfe, particulièrement inquiètes face à l'instabilité régionale, ont depuis lors fourni à l'Irak une aide financière et matérielle substantielle, non sans se doter d'un organe — le Conseil de coopération du Golfe (CCG) — dont le rôle est de renforcer leur sécurité collective face à la menace iranienne. Chez les pays arabes, seules la Libye et la Syrie appuient l'Iran pour

des raisons liées à l'idéologie ou à la forte rivalité syro-irakienne. En 1982, Damas a fermé sur son territoire le pipeline qui transportait du pétrole irakien vers la Méditerranée.

Ces différentes prises de position ont eu vite fait de perturber les relations diplomatiques au sein du monde arabe. Quant aux pays non arabes de la région, ils se sont gardés d'émettre des opinions en faveur de l'une ou l'autre des parties, mais certains ont su profiter des circonstances. Israël, par exemple, ne peut que se réjouir de la division du monde arabe et de l'affaiblissement de l'Irak, un adversaire de taille relativement à la question palestinienne. Quel que soit son intérêt quant à l'issue du conflit, ses ventes de pièces de rechange à l'Iran ont possiblement un impact sur l'évolution de la guerre et donc ne comportent pas qu'un aspect commercial. Le Pakistan et la Turquie ont tiré parti de l'isolement de l'Iran sur la scène internationale pour accroître leur coopération économique avec ce pays. La Turquie collabore également avec l'Irak pour transporter le pétrole de ce dernier par pipeline et pour réprimer les populations kurdes dans les deux pays.

L'extension de la guerre du Golfe préoccupe de nombreux pays du monde arabe qui, en dépit de leurs intérêts divergents, y voient un danger pour la région. Ces inquiétudes étaient perceptibles lors du sommet de la Ligue arabe qui se tenait à Amman au mois de novembre 1987 et où, pour la première fois, il a été principalement question de l'Iran, de la révolution islamique et de la guerre. On y a souligné le fait que l'Arabie saoudite et le Koweït soient de plus en plus touchés par les attaques iraniennes. Certains pays présents au Sommet ont décidé de rétablir des relations diplomatiques avec l'Égypte, pays influent dans la région, qu'on avait tenu à l'écart de la scène diplomatique arabe par suite des Accords de Camp David de 1979. D'autre part, en décembre 1987, les six chefs d'État membres du CCG adoptaient un pacte prévoyant une plus grande coopération en matière de sécurité.

La présence navale des pays occidentaux et de l'Union soviétique dans le Golfe semble susciter des sentiments partagés chez les pays arabes de la région. Si elle assure une certaine protection contre les risques d'un débordement du conflit, elle soulève aussi certaines appréhensions face à l'éventualité d'une mainmise étrangère dans le Golfe à long terme. Un exemple de la prudence de ces pays est le cas de l'Arabie saoudite qui, bien qu'alliée des États-Unis, n'a jamais accepté que ceux-ci établissent des bases aériennes sur son territoire. Si Washington maintien le niveau actuel de ses forces aéronavales dans le Golfe, il devra prendre en considération ces données pour évaluer le degré de coopération qu'il peut attendre des États du Golfe.

## RÈGLEMENT DU CONFLIT

Tout au long du conflit, divers organismes tels que le Mouvement des pays non alignés, l'Organisation de la Conférence islamique, le Conseil de la coopération du Golfe et les Nations-Unies, ont poursuivi des efforts de médiation afin d'en venir à un accord. Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité plusieurs résolutions demandant un cessez-le-feu et le retrait des forces belligérantes jusqu'aux frontières internationales. La plus récente est la résolution 598 votée le 20 juillet 1987;<sup>5</sup> elle exige notamment un cessez-le-feu global sous peine de sanctions et l'ouverture de négociations de paix. L'Iran pose comme condition préalable à un cessez-le-feu la création d'une Commission internationale chargée d'enquêter sur les responsabilités dans le conflit (impliquant une condamnation de l'Irak comme l'agresseur) et de fixer le montant des réparations à verser. Quant à l'Irak, il réitère sa préférence pour un cessez-le-feu formel et inconditionnel.

Contrairement à celles qui l'ont précédée, la résolution 598 du Conseil de sécurité a donné lieu à une activité diplomatique fébrile à la faveur de laquelle Moscou et Washington ont pour la première fois considéré la guerre du Golfe comme une priorité dans leur programme respectif. Suite au refus iranien d'accepter la résolution 598, les États-Unis ont exercé des pressions auprès des membres du Conseil de sécurité pour qu'ils imposent un embargo sur les livraisons d'armes à ce pays. La Chine et surtout l'Union soviétique ont jusqu'à maintenant émis des réserves quant à cette proposition.

Le Canada, qui a toujours insisté sur l'importance d'un règlement négocié du conflit, appuie la résolution 598 et se dit en faveur de l'adoption de mesures additionnelles, telle que l'application de sanctions, pour forcer l'Iran à respecter l'entente. Au cours des dernières années, Ottawa a condamné les attaques contre les villes, l'emploi d'armes chimiques et les mauvais traitements réservés aux prisonniers.

Si l'Iran et l'Irak convenaient d'entamer des négociations par le biais d'un médiateur, certaines conditions seraient souhaitables pour en venir à un résultat satisfaisant. Généralement, pour que des efforts de médiation menés par des tiers soient couronnés de succès, il faut que les parties au conflit n'attendent plus vraiment rien de l'effort de guerre ou reconnaissent que les gains possibles seront accompagnés de pertes plus grandes. Elles doivent vouloir coopérer et être prêtes à faire des concessions. Lorsque les négociateurs peuvent identifier des intérêts qui sont communs aux parties, cela favorise l'adoption d'une solution de compromis qui ne soit pas trop "coûteuse" ni pour l'un ni pour l'autre. Considérant le climat de tension qui règne toujours entre l'Iran et l'Irak, un tel scénario nous apparaît pour le moment invraisemblable.

Les parties tiers peuvent également avoir recours à une forme d'intervention autre que la médiation: la participation à des opérations de maintien de la paix. L'Union soviétique propose actuellement que les Nations-Unies envoient dans le Golfe une flotte de navires de guerre dans le but de protéger la circulation des navires marchands. Washington rejette cette proposition, d'autant plus que cela devrait s'accompagner d'un retrait des forces navales des pays de l'Ouest. Même si les deux superpuissances ont approuvé ensemble la résolution 598, on peut douter de la possibilité d'une intervention conjointe quelle qu'elle soit.

Divers facteurs sont reliés à un éventuel règlement du conflit. D'abord, l'Irak, qui bénéficie d'un avantage quantitatif et qualitatif en matière d'équipement (avions de combat, blindés et artillerie) est très lié aux conditions de crédit favorables que lui font la France et l'Union soviétique et surtout au financement qu'il reçoit des monarchies arabes du Golfe, l'Arabie saoudite et le Koweït en tête. Avec une population de 16 millions d'habitants, l'Irak n'est pas en mesure de mobiliser des hommes dans ses forces armées aussi facilement que l'Iran, qui en compte 46 millions. Si pour une raison ou pour une autre Bagdad perdait ses deux principaux fournisseurs d'armes et ne pouvait plus compter sur l'aide financière des pays arabes, sa capacité de poursuivre l'effort de guerre s'en trouverait grandement diminuée, pour ne pas dire réduite à zéro.

Même si l'Iran est diplomatiquement très isolé sur les scènes régionale et internationale, cela ne semble pas lui créer de problèmes outre mesure pour ce qui est des besoins militaires. La présence de ressources humaines considérables facilite le recrutement et pallie au manque de matériel sophistiqué. En plus de son armée régulière, Téhéran dispose parmi ses effectifs des Gardiens de la Révolution ou "pasdarans", une force paramilitaire prônant l'islam militant, et des "bassidji", jeunes gens volontaires qui forment les vagues-suicides de l'Iran. La ferveur religieuse de la population iranienne est un atout considérable qui permet au régime de Khomeiny d'aller de l'avant. Cependant, contrairement à l'Irak, Téhéran ne bénéficie pas de sources d'approvisionnement militaire sûres et régulières, ce qui le rend plus vulnérable sur ce plan.

La guerre coûte très cher aux deux pays. Ils financent l'effort de guerre au moyen d'une production pétrolière (principale source de revenus) qui a grandement diminuée depuis le début de la guerre et qui continue de fluctuer. La large part du budget national consacrée à la guerre dans les deux pays occasionne des problèmes économiques importants (pénuries variées, baisse du PNB, absence de développement économique, endettement, augmentation du déficit de la balance des paiements, etc.). Que ce soit par choix ou par obligation, les populations iraniennes et irakiennes ont jusqu'à maintenant

supporté les conditions économiques difficiles auxquelles elles sont assujetties, mais des manifestations de mécontentement de leur part pourraient éventuellement exercer des pressions sur Bagdad et Téhéran, et de ce fait, influencer d'une façon ou d'une autre sur l'issue du conflit.

Malgré les espoirs qu'ont suscités les récentes dispositions de l'ONU, les efforts de médiation qui ont été déployés ont buté sur un obstacle de taille: la complexité des motifs qui semblent être à la source du conflit. Mis à part le caractère historique de certains d'entre eux, les litiges relatifs au Chatt al-Arab et à l'incompatibilité des régimes politiques iraniens et irakiens sont notables. Il est peu probable qu'un processus de négociation entre les parties puisse faire abstraction de ces données. La balle est maintenant dans le camp iranien et l'on peut se demander s'il ne faudra pas attendre l'après-Khomeiny pour résoudre le conflit. La lutte pour la succession est déjà amorcée à Téhéran, même si officiellement l'ayatollah Montazeri a été désigné pour remplacer l'imam. Des tendances politico-religieuses divergentes opposent les mollahs de Téhéran, ce qui laisse présager des changements profonds dans la société iranienne à la mort de Khomeiny. Qu'il en résulte une libéralisation du régime ou un éclatement des centres de décisions, le résultat aura un effet certain sur l'issue de la guerre. Dans la première éventualité, il est fort probable que les nouveaux dirigeants adoptent une attitude plus conciliante; dans la seconde éventualité, la mobilisation de la population iranienne, facteur primordial dans la poursuite de l'effort de guerre, risque fort de s'estomper.

Enfin, il ne reste qu'à espérer que l'un ou l'autre des facteurs mentionnés favorisera très bientôt le règlement de ce conflit qui a déjà fait trop de victimes.

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

<sup>1</sup> Si l'on en juge par le contenu d'une lettre adressée au Secrétaire général des Nations-Unies par l'Irak peu de temps après le déclenchement de la guerre (6 octobre 1980), les trois causes mentionnées ci-haut s'avèrent vraisemblables. Cette lettre contenait des demandes précises à l'endroit du gouvernement iranien: reconnaître les droits historiques de l'Irak sur ses terres et ses eaux; opter pour une politique de bon voisinage; renoncer à toute intervention dans les affaires intérieures des États arabes de la région du Golfe et restituer les territoires irakiens usurpés; reconnaître les droits de l'Irak et de la nation arabe. On y mentionne que l'Irak: "( . . . ) a été forcé de prendre les armes pour riposter aux actes d'agression continuels de l'Iran ( . . . )."

<sup>2</sup> Cette opération, aux dires du secrétaire à la Défense,

M. Caspar W. Weinberger, a pour but: d'assurer la libre-circulation des navires koweïtiens enregistrés comme étant américains; de préserver l'accès du monde libre aux ressources énergétiques de la région; de contribuer à la sécurité et à la stabilité des monarchies arabes du Golfe face aux intimidations de l'Iran; et de limiter l'influence soviétique dans la région. (Déclaration devant le Comité sénatorial des Affaires étrangères, 23 octobre 1987).

<sup>3</sup> Une étude rendue publique par l'ONU en 1987, soulignait la persistance de l'Irak à utiliser des armes chimiques contre les troupes et les populations civiles iraniennes.

<sup>4</sup> *Air-to-air missile* (AAM), *Air-to-surface missile* (ASM), *Surface-to-air missile* (SAM), *Air-launched cruise missile* (ALCM).

<sup>5</sup> En fait, le 9 mai 1988, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 621 qui condamne l'emploi continu d'armes chimiques dans la guerre du Golfe, et qui réclame l'adoption de mécanismes de contrôle strictes à l'égard des exportations de produits chimiques vers les deux pays.

## LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Karsh, Efraim, "Military Power and Foreign Policy Goals: The Iran-Iraq War Revisited", *International Affairs*, hiver 88, vol. 64 n° 1.

King, Ralph, "The Iran-Iraq War: The Political Implications", *Adelphi Papers* 219, IISS, printemps 1987.

Joffé George, McLachlan Keith, *Iran and Iraq: The Next Five Years*, London UK: EIU Rapport spécial n° 1083, 1987.

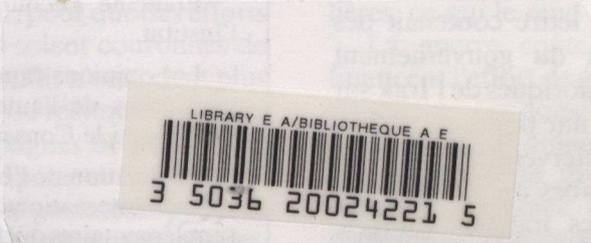
"Iran-Irak, la diplomatie du conflit", *Politique étrangère*, n° 2, été 1987.

Francine Lecours est auxiliaire de recherche à l'Institut.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteure et elles n'engagent en rien l'Institut ni le Conseil.

Publication de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires ou d'autres documents, prière d'écrire à l'Institut, Place de la Constitution, 360, rue Albert, Bureau 900, Ottawa, K1R 7X7.

*Also available in English*  
ISBN 0-662-94932-3



**L'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales**  
**Place de la Constitution**  
**360, rue Albert, Bureau 900**  
**Ottawa (Ontario)**  
**K1R 7X7**